

BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 1

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Président : M. SCHWALM, Proviseur
Secrétaire : M. Eric JOURDAN, Mme Sylvie GATTO, Enseignants

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance.

En l'absence de remarques, le procès-verbal du conseil d'administration précédent est adopté à l'unanimité.

M. Schwalm, Proviseur, soumet l'ordre du jour aux membres du CA et propose l'ajout des points suivants :

I – Organisation de l'action éducatrice

Sortie à la Chaux de Fond
Projet d'accueil des autrichiens : du 30 mars au 6 avril
Sortie pour les élèves participant à la mini entreprise
Projet CVL : organisation d'un concert à la Commanderie
Projet CVL : soirée concert le 29 mars

II – Fonctionnement matériel et financier

Trail des tranchées à Verdun avec Mme Beucler
DBM pour information n°11 à 19 – exercice 2016

III – Contrats, conventions et marchés

Autorisation de signature pour Conventions des mini stages avec les établissements scolaires partenaires
Autorisation de signature pour la convention avec le lycée Pergaud pour sortie Chaux de fond
Hébergement des élèves du collège Aristide Briand

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I – Organisation de l'action éducatrice

• **Ventilation de la Dotation Horaire Globalisée pour l'année scolaire 2017-2018**

Monsieur le Proviseur présente le contexte général de la ventilation au sein de l'Académie dans le 1^{er} degré et le 2nd degré.

4 emplois administratifs seront retirés et un poste de CPE créé pour l'Académie.

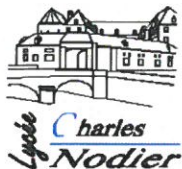
134 places sont restées vacantes dans les BTS.

L'Académie de Besançon expérimente une affectation en BTS pour les bacheliers professionnels.

Pour le lycée Nodier, la situation démographique est particulière : perte de 30 élèves dans le secteur de recrutement. Le bassin dolois finance 493 places de 2nde GT sur l'ensemble des deux lycées.

- M. Marcesse demande comment est gérée la carte scolaire du bassin dolois.

- Le proviseur indique que la carte est validée par le Recteur.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 2

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Le lycée Nodier a encore comme souci les doubles inscriptions dans le privé où une quinzaine d'élèves ne viennent finalement pas à Nodier. Le souci est que l'anticipation n'est pas possible.

Par conséquent certains élèves qui avaient demandé Nodier en premier vœu n'y ont pas accès.

- M. Corrotte intervient pour rappeler que l'échappement des élèves dans le privé touche également le lycée Duhamel.

Le lycée Mont Roland a réussi à ouvrir deux classes de 2nde avec la carte scolaire.

Nécessité de demander une révision de la carte scolaire en vue d'une ré-équilibrage.

- Monsieur le Proviseur : Un équilibrage est effectué de Nodier à Duhamel et inversement.

- M. Corrotte : Nécessité que le recteur donne des perspectives concernant la structure du lycée Nodier.

Les fédérations des parents vont également effectuer une action auprès du rectorat pour une refonte de la carte scolaire.

- M. Corrotte : différence de vue entre la région qui administre la carte des formations et le rectorat qui affecte les moyens pour avoir des structures rentables. La Région reste attachée au devenir du lycée Charles Nodier.

Nécessité d'interpeler Madame Sylvie Laroche pour agir auprès du rectorat.

Par rapport aux effectifs et à la structure, une réduction de la structure a été proposée.

Deux priorités :

- Impératifs pédagogiques : **respecter le nombre d'élèves dans les groupes**
- Gestion des ressources humaines pour préserver le plus possible les conditions de travail pour les enseignants.

Toutes les options sont maintenues, mais cela peut être discuté dans le conseil d'administration

La DHG comprend 939 h, dont 142,5 attribuées pour le BTS

Elle est répartie de la façon suivante : 839 heures poste + 100HSA mais le proviseur a réussi à faire convertir 25HSA en heures postes, soit 864 heures postes et 75 HSA

Le lycée a été doté de 12IMP

Le rapport h/e est de 1,14 (le lycée est légèrement en dessous car ne bénéficie pas de mesures ZEP).

- La structure donnée par le rectorat comprend dorénavant 6 classes de 2nde
(voir le tableau)

Toutes les sections sont présentées comme étant remplies pour le calcul de la dotation.

- Le rectorat prévoit 53 élèves en 1^{ere} L (un différentiel de 10 devrait être constaté). Une dizaine d'élèves peuvent se répartir dans les autres filières.

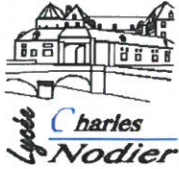
- En terminale : on projette les élèves de 1^{ere}, et anticipation des résultats du baccalauréat pour tenir compte du nombre de redoublants.

Nécessité d'avoir une ½ TES supplémentaires pour accueillir les redoublants éventuels.

- Le rectorat donne également des sections combinées. Peu de matières peuvent en réalité se combiner entre les sections L et S.

Le Proviseur présente ensuite les projections en termes de groupes pour l'année prochaine.

La répartition s'effectue selon les statistiques des 5 dernières années.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 3

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Sur les enseignements d'exploration, nécessité de réduire les groupes : suppression d'un groupe d'arts visuels et d'un groupe de Sciences et Laboratoires.

- Pour les classes de 1^{ère}, concernant les langues il y a toujours un groupe de LV2 en plus en raison de la difficulté de montage.

En langues, les sections ES et S fonctionnent ensemble.

Pour les terminales : en S, le nombre de groupes de spécialité sera ajusté entre les 3 disciplines selon les vœux des élèves.

- Le proviseur présente ensuite les besoins en enseignements

Ces documents présentent les consommations horaires par discipline et par classe.

>> Pour l'AP, 8 groupes seront créés pour 6 classes (soit 16 enseignants répartis en français, math, SES, physique et SVT)

>> L'histoire géographie a été injectée sur toutes les séries de TPE.

>> Pour l'EMC, l'histoire géographie prend en grande partie cet enseignement, sauf en ES avec des collègues de SES.

Le Proviseur présente ensuite la ventilation horaire qui synthétise toutes les données précédentes.

Deux remarques :

- Concernant les lignes du bas (bleues et marrons) : dans ces cases sont reportées toutes les heures de pondération (voir tableau bleu), les heures de trajets par postes partagés, les forfaits UNSS, la chorale.
- Le tableau présente également les renforcements et les dédoublements engagés dans les disciplines (soit 53h)

Présentation du tableau de répartition des moyens disponibles (TRMD)

Trois contraintes

- Tout financer
- Respecter l'enveloppe
- Respecter le ration heures poste /heures sup

Ce TRMD présente une suppression d'un poste 18h qui n'est pas certain en raison des incertitudes de projections dans les deux prochaines années.

Des IMP ont été transformées en heures de décharges pour SES, PC et SVT.

Question Mme Quillet : Qu'en est-il des postes d'AED ?

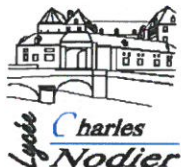
Le Proviseur connaîtra le nombre de postes pour les AED lors du dernier CA.

- M. Corrotte tient à préciser le positionnement des professeurs : la répartition proposée est acceptée avec les réserves sur la structure attribuée.

- M. Marcesse demande les effectifs des classes pour les autres établissements.

Toutes les classes de lycée sont à 35 selon une jauge.

- Question des parents : à l'heure d'aujourd'hui, peut-on demander une augmentation des moyens ?



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 4

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Réponse de M. le Proviseur : Pour les moyens, il n'est pas possible de les augmenter puisque toutes les heures attribuées ont été ventilées.

Pour une augmentation de la structure, cela est possible, à condition d'équilibrer entre les établissements et modifier la carte scolaire, ce qui est improbable à ce moment de l'année.

- M. Corrotte indique qu'historiquement des flux d'élèves de Duhamel pour aller en section littéraire existaient autrefois, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, où une pression est effectuée sur les élèves pour rester à Duhamel.

Le proviseur présente ensuite les IMP :

12 IMP sont à ventiler : elles servent pour tous projets autres que l'enseignement.

2,75 IMP sont ventilées pour le tutorat (11 professeurs)

9,25 réparties selon les postes indiquées sur le tableau

Il a été demandé la transformation des IMP consacrées aux coordinations pour compléter les services eu égard à la diminution de la structure.

Votes

Ventilation horaire : unanimité

TRMD : vote de l'attribution d'une somme d'heure à une discipline : unanimité

IMP : unanimité

• **Régularisation et validations de sorties :**

- **Tribunal Correctionnel de DOLE**

Sortie effectuée par Mme Plumet qui a eu lieu en Janvier, sans coût pour les élèves

- **Autorisation de sortie pour le Concours de nouvelles organisé par Amnesty International**

Sortie qui n'entraîne pas de coût pour les élèves, avec Mme Ehram, elle est financée sur fonds de la vie lycéenne.

Adopté à l'unanimité des membres présents

- **Validation du projet Lycéens au Spectacle Vivant**

Projet suivi par Mme Hilaire et Mme Morin. Projet qui se déroule de Novembre à Mars

Adopté à l'unanimité des membres présents

- **Validation du projet Plaidoirie**

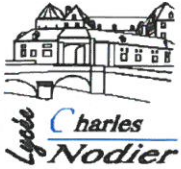
Porté Mme Hilaire, Maury et Lyet, de janvier à Mars.

Pas de coût élèves

Des intervenants viennent au lycée.

Budget pris sur enseignement d'exploration

Adopté à l'unanimité des membres présents



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 5

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- **Validation des sorties Lycéens au Cinéma**

3 sorties par an pour un coût total d'environ 1000 €. Financement sur Fonds de la vie lycéenne, pas de coût pour les élèves.

Adopté à l'unanimité des membres présents

- **Sortie à la Chaux de Fond**

Projet porté par Mme Landaes, professeure de russe.

Le musée des Beaux-arts propose une thématique soviétique à l'occasion du centenaire de la Révolution d'Octobre et des 25 ans du démantèlement de l'URSS.

Sortie le 16 mars 2017 : 60 élèves dont 44 de Nodier et le restant du lycée Pergaud.

Le coût par élève serait de 11€ avec un don de 264€ de l'ANAP.

Adopté à l'unanimité des membres présents

- **Projet d'accueil des autrichiens : du 30 mars au 6 avril.**

Un programme d'activité a été préparé par Mme Pierolt. Le projet et le budget de l'appariement avaient été validés le 27 juin 2016

Adopté à l'unanimité des membres présents

- **Sortie pour les élèves participant à la mini entreprise qui va commercialiser les ebooks.**

12 élèves vont se rendre au championnat régional EPA (Entreprendre Pour Apprendre) face à un jury constitué de personnes essentiellement issues de l'entreprise et de représentants de l'Education Nationale. Ce championnat aura lieu le Jeudi 18 mai 2017 aux Salines Royales d'Arc et Senans. Le transport est pris en charge par l'association EPA.

Adopté à l'unanimité des membres présents

• **Demande des élèves du CVL**

- **pour l'organisation d'un concert à la Commanderie**

Projet inter CVL où chaque lycée se verrait représenté par un groupe de musique

Location de la salle 5000€

Manque les droits de la SACEM

Uniquement 3 vigiles pour surveiller 1000 personnes

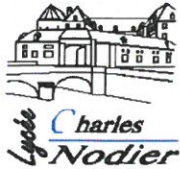
Nécessité d'avoir plus de personnes pour encadrer afin d'assurer la sécurité des personnes

- M. Bergerot indique que les 3 vigiles sont là pour encadrer la sécurité du bâtiment uniquement.

- M. le Proviseur indique qu'il faut obligatoirement avoir un encadrement supplémentaire pour garantir la sécurité des 1000 personnes dans la salle.

- M. Marcesse : Y a-t-il une association qui peut porter le projet à l'extérieur du lycée ?

>> Réponse : c'est la MDL.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 6

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Si la MDL décide d'organiser, le proviseur fera un courrier pour expliquer aux familles les enjeux et la réglementation en cas de problèmes rencontrés lors du spectacle.

- M. Corrotte intervient sur le volet MDL et remarque que 700 places figurent sur le tableau prévisionnel (niveau d'équilibre)

Le dispositif de sécurité noté dans le budget concerne uniquement ce dont la responsable a besoin pour la location de la salle.

Nécessité d'une demande d'autorisation à la Préfecture où les autorités seront plus pointilleuses concernant la sécurité.

Nécessité d'une demande de subvention auprès de la ville de Dole.

- Mme Quillet fait une mise en garde concernant le contrat signé pour la Commanderie (notamment les frais concernant l'annulation d'un spectacle).

Monsieur le Proviseur souligne que ce projet n'est pas viable en l'état et qu'il ne respecte pas les normes les plus élémentaires de sécurité. Aucun accord ne sera donné pour ce projet, la sécurité n'étant pas assurée.

Le Proviseur propose au CA de se prononcer sur l'organisation :

3 favorables

12 abstentions

5 contre

- Deuxième demande du CVL : Soirée concert Mercredi 29 mars en salle STEP

Des petits concerts de groupes de Nodier qui présentent leurs prestations musicales

La pause « cigarette » ne sera pas autorisée

Adopté à l'unanimité des membres présents

II – Fonctionnement matériel et financier

- Modification du budget du Raid VTT

M. Grosjean présente une modification du budget du projet voté en Septembre.

La participation financière des familles des élèves s'établirait à 260€

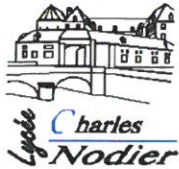
Le montant est à la baisse, grâce aux dons des associations, dont la PEEP, hausse de la participation de l'ANAP, de la MDL.

Vote pour valider le nouveau tarif : unanimité des membres présents

- Validation du bilan moral et financier de l'Association des Anciens Elèves du Lycée NODIER

Adopté à l'unanimité des membres présents

- Trail des tranchées à Verdun avec Mme Beucler



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 7

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Concerne 3 étudiants de BTS qui rejoindront le lieu de rassemblement à Verdun par leurs propres moyens (+ 2 enseignants).

Départ le Samedi 25 mars- Retour le dimanche soir

Le trail aura lieu le dimanche tôt le matin

M. Grosjean présente le budget d'un montant de 417€

Adopté à l'unanimité des membres présents

- **DBM pour information n°11 à 19 – exercice 2016**

Elles n'influent pas sur le budget initial

Elles concernent essentiellement des opérations d'ordre et des ressources spécifiques qui sont acquises à l'établissement en contrepartie des dépenses effectives pour réaliser les opérations, objet de la délégation de crédit.

Les documents avaient été publiés sur le site internet ; quelques exemplaires sont proposés en séance. M. Grosjean propose de répondre aux éventuelles questions même après la séance ou lors de la prochaine réunion qui sera consacrée au compte financier de l'exercice 2016.

III – Contrats, conventions et marchés

- **Autorisation de signature pour la convention avec l'Association La Carotte**

Pour intervention des artistes

- **Autorisation de signature pour la convention avec Scènes du JURA**

Projet Compagnon intergénérationnel

- **Autorisation de signature pour la convention du spectacle La Devise**

Pièce « gagnée » par M Haslé, le vendredi 17 février, qui sert de complément à la journée de la laïcité.

80 élèves de terminale se sont inscrits pour assister au spectacle

- **Autorisation de signature pour Conventions des mini stages avec les établissements scolaires partenaires**

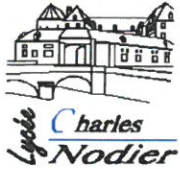
- **Autorisation de signature pour la convention avec association Antigone**

Prêt du bâtiment Charité pour une formation (Maison des adolescents / CH Louis Pasteur)

- **Autorisation de signature pour la convention avec le lycée Pergaud pour sortie Chaux de fond**

- **Information : 2 classes de 3^{ème} du Collège Aristide Briand viendront en soirée le 14 Février pour assister à deux spectacles dans le cadre d'un partenariat avec Scènes du Jura (prêt d'une salle / repas au restaurant scolaire).**

Les différents contrats, conventions et autorisations sont approuvés à l'unanimité des membres présents.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 8

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
09/02/2017

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

IV – Questions diverses

Les parents d'élèves font remarquer l'absence depuis le début de l'année des représentants des collectivités locales soit la Région Bourgogne Franche-Comté et la commune de Dole.
Monsieur le Proviseur excuse Mme Laroche qui est grippée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur lève la séance à 20h36.

Le Président : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur



Secrétaires de séance : Eric JOURDAN

Sylvie GATTO